

Impôt sur le revenu

réduite et les objectifs actuels du régime devraient être réalisés dans une plus large mesure à l'aide de dépenses directes. Les dépenses fiscales qui restent devraient prendre beaucoup plus la forme de crédits d'impôt remboursables ou de subventions directes. Cinqüièmement, le régime fiscal devrait permettre de redistribuer les richesses. Je pense qu'il est très important de souligner que pour un gouvernement tourné vers l'avenir, qui a des orientations sociales, le régime fiscal est vraiment le principal moyen de redistribuer les richesses parmi les habitants du pays.

Au cours des 30 dernières années, l'augmentation des dépenses au titre de la sécurité sociale et un prétendu régime d'impôt sur le revenu progressif n'ont absolument pas permis de corriger les injustices sociales au Canada. On sait que 20 p. 100 des Canadiens, ceux à gros revenus, accaparent plus de 40 p. 100 du revenu national alors que 20 p. 100 d'entre eux, ceux à faible revenu, n'en touchent que 4 p. 100. Le régime fiscal canadien pourrait servir à redistribuer les richesses entre les Canadiens et également aider ceux qui sont le moins en mesure de faire face aux problèmes économiques actuels, en accordant, par exemple, aux résidents du Nord canadien des crédits pour la nourriture et le carburant, ainsi qu'un crédit d'impôt pour le coût de la vie aux personnes à faible revenu. Ce n'est pas ce qui se passe à l'heure actuelle, monsieur le Président, et c'est là le principal problème qui afflige les Canadiens à l'heure actuelle.

J'aimerais maintenant parler d'un autre très important aspect de notre régime fiscal et de l'usage qu'on devrait faire de ce régime dans ce cas-là. Comme vous le savez, nous nous trouvons au beau milieu ou au plus profond d'une récession économique grave. Bien entendu, lorsque vous n'avez pas d'emploi pendant un certain temps, vous n'êtes plus dans une récession, mais dans une dépression. Nous du Nouveau parti démocratique croyons donc fermement qu'un régime fiscal—ou une politique fiscale—devrait être utilisé avec force et détermination pour créer des emplois, car c'est justement l'absence d'emploi qui est notre problème le plus aigu à l'heure actuelle.

L'un des plus importants moyens d'établir des priorités dans le domaine de la création d'emplois est le régime fiscal. Grâce à ce régime, les gouvernements peuvent indiquer clairement aux investisseurs dans quel domaine ils désirent que les investissements soient effectués. A l'heure actuelle, nous avons un salmigondis de programmes d'encouragement destinés à inciter les investisseurs à sortir de leur réserve. L'utilisation du régime fiscal pour encourager les investissements n'est certainement pas quelque chose de nouveau. Cependant, même si ce principe est bien établi, au Canada, on n'a jamais rien appliqué qui ressemble à une stratégie.

Il faut que le Canada investisse dans des secteurs clés afin de créer des emplois à long terme. Nous devons sortir du marasme où nous sommes enlisés et combler les besoins en investissements de nombreux secteurs comme la petite entreprise, les produits forestiers, l'énergie, la machinerie, la construction, les industries de fabrication, le matériel de transport, l'acier, les produits chimiques, les produits électriques, les pêches et, bien entendu, la nouvelle et cruciale industrie de la technologie de pointe. Si nous investissons dans ces secteurs au cours des dix prochaines années, le Canada aura la base économique nécessaire à la création de nombreux emplois et pourra concurrencer l'étranger sur les marchés internationaux. Toutes

les régions du Canada bénéficieraient de ces investissements. La source intarissable et vitale de capitaux requis pour répondre à la demande de ces secteurs sont les profits réinvestis dans l'économie canadienne. Les profits des sociétés canadiennes ne sont pas seulement le fruit du travail des investisseurs, mais aussi de toute notre main-d'œuvre dans les usines, les forêts ou les mines.

A mon avis, le gouvernement fédéral doit faire preuve de beaucoup plus d'initiative afin de s'assurer que les profits seront réinvestis de la façon la plus rentable possible. Monsieur le Président, nous devons réformer le régime d'impôt des sociétés. Il faut commencer par renouveler ce régime, mais ce n'est pas ce que nous accomplirons avec le bill C-139, pas plus d'ailleurs que nous avons pu le faire avec le budget de juin 1982 ou celui de novembre 1981. Le gouvernement fédéral devrait mettre en place un système plus intéressant de stimulants fiscaux à l'investissement dans les secteurs cruciaux que j'ai énumérés. Pareil système devrait créditer des points fiscaux aux sociétés pour des éléments comme la recherche et le développement, la participation canadienne, l'utilisation d'équipement fait au Canada, un intérêt pour les exportations, des programmes efficaces de formation sur le tas et une politique d'emploi conforme aux programmes de promotion sociale. Ces stimulants ont pour but d'assurer que les profits sont réinvestis là où ils créeront des emplois et contribueront à rendre l'économie canadienne plus compétitive sur la scène internationale.

Nous n'atteindrons pas ces buts, monsieur le Président, en ne nous occupant pas de la législation actuelle de l'impôt sur le revenu des sociétés et en la laissant dans nos recueils de lois, comme le prévoit ce projet de loi, ni en permettant que de plus en plus de capitaux étrangers entrent dans le pays et contrôlent une part toujours plus grande du secteur manufacturier. Parce que nous avons besoin d'investissements maintenant pour créer des emplois, un tel régime ne devrait pas entraîner une hausse nette du montant total des impôts payés par les sociétés au Canada. Il ne devrait pas comporter non plus de réduction nette, à une époque où le déficit du gouvernement est si élevé. Ce que mon parti et moi proposons, c'est donc de porter de 36 à 46 p. 100 l'impôt sur les revenus des sociétés que le gouvernement perçoit. Les recettes accrues résultant de cette hausse n'aboutiraient pas dans les coffres de l'État, mais serviraient au contraire à constituer une caisse importante de stimulants financiers visant à favoriser, dans les conditions que j'ai énumérées, les investissements dans les secteurs clés.

• (2100)

Un régime comme celui-là servirait à récompenser ceux qui investissent dans la création d'emplois à long terme. Les effets des investissements se répercuteraient bien au-delà des secteurs choisis. Un accroissement de la productivité dans ces secteurs permettrait d'étayer l'économie dans son ensemble, tout particulièrement le secteur tertiaire où les emplois et les revenus dépendent de la santé des secteurs clés de la production.

Puisque nous en sommes à parler de réformer la fiscalité des sociétés en vue de créer des emplois, j'aimerais aborder un autre aspect qui se rattache aux changements fiscaux que je viens de proposer. Nous proposons l'instauration d'une surtaxe pour les gros revenus, dont les recettes serviraient à créer des emplois. Je vois mal, je l'avoue, monsieur le Président, comment les contribuables qui gagnent plus de \$40,000 par an